

Le financement public des arts et de la culture au Canada : un pari d'avenir

Proposition prébudgétaire de 2008

Le Mouvement pour les arts et les lettres
3995 rue Berri
Montréal (Québec)
H2L 4H2

Tél. : 450.788.3258
Cell. 450-880-2562
info@mal.qc.ca

Consultations prébudgétaires de 2008
Mouvement pour les arts et les lettres

Sommaire exécutif

Le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.) représente plus de 14 000 artistes professionnels, artisans, écrivains et travailleurs culturels du Québec. Le Mouvement milite en faveur de l'accroissement au Québec et au Canada des budgets destinés à la recherche et à la création, puisqu'ils favoriseront une augmentation de la production et de la diffusion canadienne, donc une hausse des revenus moyens des artistes, artisans et travailleurs culturels.

En plus des impacts économiques incontestables (apport important au PIB, création d'emplois, etc.), le soutien aux artistes, aux arts et à la culture constitue un réel investissement dans la constitution d'une identité collective garante de notre spécificité culturelle à l'échelle planétaire.

C'est pourquoi, le Mouvement pour les arts et les lettres recommande au Comité permanent des finances que le gouvernement canadien investisse de manière significative dans le développement des arts et de la culture au Canada, non seulement en maintenant les programmes de soutien existants, mais en les bonifiant tant au Conseil des Arts du Canada qu'au ministère du Patrimoine canadien et au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Consultations prébudgétaires de 2008 Mouvement pour les arts et les lettres

Introduction

Le Mouvement pour les arts et les lettres représente plus de 14 000 artistes professionnels, artisans, écrivains et travailleurs culturels du Québec qui gagnent leur vie par la création, l'exécution et la diffusion d'œuvres dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, des arts visuels, des arts médiatiques, des arts du cirque, de la littérature et des métiers d'art. Le M.A.L. représente les artistes et les organismes œuvrant dans toutes ces disciplines, lesquels ont en partage la création et la diffusion d'une culture originale, forte et distinctive. Le M.A.L. regroupe huit organisations nationales et treize organisations régionales du secteur des arts et des lettres (le Conseil québécois du théâtre (CQT), le Conseil québécois de la musique (CQM), le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM), le Regroupement québécois de la danse (RQD), l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ), le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), En Piste, Regroupement national des arts du cirque et treize Conseils régionaux de la culture.

Le M.A.L. est né de la nécessité de préserver une vie artistique et culturelle riche et dynamique, ferment d'un mieux-être économique, social et politique. Le Mouvement constitue le véhicule par lequel les artistes québécois et les travailleurs culturels proclament l'urgence, la nécessité et le caractère incontournable d'un financement adéquat de la création, de la production et de la diffusion. Le M.A.L., c'est la voix unifiée des revendications des artistes et des organismes du milieu des arts et des lettres du Québec.

L'impact économique de la culture

Selon des données publiées en mars 2007 par Statistique Canada (programme de la statistique culturelle), les activités culturelles représentent une force économique incontestable, ce que les données disponibles corroborent clairement. En effet, l'incidence directe des activités culturelles au Canada, mesurées en fonction de leur contribution au produit intérieur brut (PIB), a atteint 43,2 milliards de dollars (3,8 % du PIB canadien) en 2003¹. Chaque dollar investi par l'État canadien dans des activités culturelles directement ou indirectement génère 3,20 \$ en activité économique². Selon des données de 2005, le secteur culturel a fourni environ 597 000 emplois au Canada, correspondant à environ 3,9 % de tous les emplois au pays en 2002. Entre 1991 et 2003, l'emploi dans le secteur culturel a augmenté de 2,5 % par année, comparativement à 1,7 % pour la main d'œuvre totale. Les dépenses du gouvernement fédéral dans le secteur de la culture pendant l'exercice de 2003-2004 se chiffraient quant à elles à 3,5 milliards de dollars.³

De plus, toujours selon Statistique Canada, en 2006, le Canada a importé pour 3,9 milliards de dollars de biens culturels provenant de partout dans le monde, en baisse cependant de 3,2 % par rapport à 2005. Au cours de la même période, les exportations ont baissé de 12,7 % pour s'établir à 2,1 milliards de dollars, soit une troisième diminution consécutive depuis 2004.

La baisse des exportations de produits culturels canadiens peut s'expliquer par plusieurs facteurs, conjoncturels et autres, et il ne nous est pas possible de livrer une analyse approfondie des dits facteurs. Toutefois, à l'heure où le Canada a signé la Convention pour la diversité culturelle et où il est d'accord pour que les produits culturels échappent à certaines règles trop contraignantes du

¹ Statistique Canada –N° 81-595 MIF 2006037 au catalogue, mars 2007

² www.lacoalitioncanadiennedesarts.ca

³ www.conseildesarts.ca/aproposdenous/organisation/rapportsannuels

Consultations prébudgétaires de 2008 Mouvement pour les arts et les lettres

commerce international, il devient évident que le gouvernement canadien doit réagir énergiquement contre la baisse des exportations des biens culturels, d'autant que le marché intérieur est exigu et que les possibilités de faire rouler l'économie dépendent de l'apport des revenus de l'exportation et de la diffusion internationale. Faut-il rappeler encore et encore que : sans le soutien des gouvernements et des municipalités dans les arts, la culture québécoise et canadienne n'existerait tout simplement pas. Citons Marc Cassivi, dans la Presse du 14 août 2008 : *À ceux qui se demandent pourquoi les artistes, plus que les ouvriers, les médecins ou les journalistes, devraient recevoir des subventions, je réponds ceci (collectivement et quitte à me répéter) : sans subventions, il n'y aurait pas de cultures canadienne et québécoise. Sans subventions, il n'y aurait pas de cinématographie (très peu de films font leurs frais), pas de littérature (seulement une poignée d'auteurs vivent de leur plume), pas de théâtre, pas de danse, etc. Appliquer les règles économiques traditionnelles à la culture est un non-sens dans une société comme la nôtre. C'est une question de nombre. Le choix est simple : on subventionne notre culture, ou on se passe de culture.*

L'importance stratégique de mieux soutenir la création, les arts et la culture

Certes, soutenir la culture et les créateurs c'est aussi investir dans notre identité puisque nous nous définissons collectivement, vis-à-vis du monde, par notre culture. Jusqu'à tout récemment, cette raison suffisait amplement à justifier l'importance de mieux soutenir les arts et ses créateurs. Depuis, d'autres secteurs de la société dont le milieu des affaires ont joint leurs voix pour souligner l'importance économique de mieux soutenir les arts et les activités culturelles. En effet, les arts ont un important effet de levier sur l'économie d'une ville, d'une province ou d'un pays. Le retour sur investissement dans le secteur des arts de la scène est de 200 % selon une étude du *Council for Business and the Arts in Canada* (Le monde des affaires pour les arts).

Mais d'autres retombées sont aussi à considérer : les arts innovent et créent de nouvelles façons de penser; ils favorisent l'acquisition d'habiletés de communication et la créativité, autant de compétences nécessaires pour développer une économie entrepreneuriale. Selon une étude récente de *Hill Research Strategies*, la fréquentation des arts développe le sens de l'engagement civique par le bénévolat et la philanthropie et celui de l'appartenance à une communauté, une région, un pays, tout en permettant à plusieurs d'échapper à la routine quotidienne. Les données nous indiquent également que, bien que 64 % des travailleurs culturels se retrouvent dans les villes de Montréal, Toronto et Vancouver, les organismes artistiques et les artistes sont présents dans toutes les communautés, les régions et les territoires du Canada. Enfin, les Québécois et les Canadiens ont de plus en plus accès aux arts et à la culture grâce aux nouvelles technologies qui offrent de nouvelles possibilités de création et d'accès à la culture et aux arts.

Autant de retombées qui doivent être cultivées et mises à profit, d'où la responsabilité incontestable de l'État fédéral d'en faire profiter les citoyens en investissant adéquatement et stratégiquement dans les arts et la culture. Le gouvernement fédéral se doit d'exercer, en la matière, un leadership fort et visionnaire, s'il veut contribuer à l'édification d'une société dynamique et à un mieux vivre ensemble dans un contexte de mondialisation où la spécificité culturelle vaut son pesant d'or.

Tout comme nos collègues de la Coalition canadienne pour les arts, nous croyons que plusieurs secteurs d'activités requièrent un meilleur financement de la part du gouvernement canadien, notamment :

Consultations prébudgétaires de 2008
Mouvement pour les arts et les lettres

1. **La recherche, la création, la production, la promotion et la diffusion des œuvres artistiques.** Le Mouvement pour les arts et les lettres reconnaît l'expertise du Conseil des Arts du Canada, avec ses 51 années d'existence, sa grande et fine connaissance des besoins des artistes, des conditions et des exigences de développement des arts au Canada. Une augmentation des sommes versées au Conseil des Arts par le gouvernement du Canada lui permettra d'exercer pleinement sa mission de soutien, de promotion et de diffusion des artistes et des organismes au cœur de la vie culturelle du pays.
2. **L'accès aux arts.** Présent dans toutes les régions et les villes du Canada, les artistes et leurs organismes ont besoin du soutien gouvernemental pour améliorer la présentation et la diffusion de leurs œuvres. Une partie de ce soutien provient du ministère du Patrimoine canadien, via ses programmes d'aide à la Présentation des arts et de soutien aux Festivals. Le Mouvement pour les arts et les lettres tient à souligner le rôle essentiel joué par le ministère du Patrimoine canadien dans la gestion de programmes qui permettent l'accès des publics aux œuvres d'art, et demande instamment au gouvernement canadien de maintenir ces programmes.
3. **La santé organisationnelle et la pérennité des organismes.** Le ministère du Patrimoine canadien a mis en place des programmes, tels que Développement des compétences et Incitatifs aux fonds de dotation, qui permettent aux organismes d'accéder à une plus grande efficacité organisationnelle, administrative et financière. Ces programmes, parmi d'autres, doivent absolument être maintenus.
4. **L'aide à l'infrastructure.** Le programme d'Espaces culturels Canada est d'une importance primordiale dans le développement et l'entretien des équipements culturels. Il contribue aux montages financiers de projets de construction majeurs pour la diffusion des œuvres sur l'ensemble du territoire ainsi que pour la formation, la recherche, la production. Sans ce programme, à maintenir à tout prix, il en va de l'essor des arts et de la culture au Canada et de sa compétitivité sur le marché mondial.
5. **La formation artistique.** L'excellence artistique dépend de la qualité des formations offertes et de la capacité de nos institutions à rencontrer des standards internationaux. Pour avoir accès aux marchés internationaux, les différents programmes de soutien à la formation artistique du ministère du patrimoine canadien doivent être maintenus et bonifiés.
6. **La diffusion internationale.** On ne peut imaginer que les Québécois et les Canadiens auront un meilleur accès à leur propre culture, si les revenus qui proviennent des tournées à l'étranger ne sont plus accessibles aux artistes et aux organismes. Sans le soutien du MAECI au montage financier de ce type d'opération, impliquant plusieurs partenaires, il faut prévoir une diminution importante des revenus ainsi générés et ses conséquences sur la santé financière de pans importants de notre industrie culturelle. C'est pourquoi le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international doit impérativement remettre en place son programme de soutien aux tournées internationales (PromArt). Dans le même esprit, le gouvernement fédéral doit obligatoirement préserver et bonifier le programme Routes commerciales dont on connaît les effets de levier dans le développement des marchés de l'exportation de nos biens culturels.

Conclusion

Au moment où nous déposons ce mémoire, le gouvernement canadien a annoncé des coupures de plusieurs programmes pourtant hautement évalués sur le plan de la gestion et des résultats obtenus, dont deux directement reliés à la diffusion internationale et à l'exportation des biens culturels canadiens. L'ensemble des coupures annoncées jusqu'à maintenant, puisque plusieurs

Consultations prébudgétaires de 2008 Mouvement pour les arts et les lettres

autres programmes relevant de Patrimoine canadien sont abolis, représente plus de 40 millions de dollars de moins d'investissement dans les arts et la culture canadienne et, en terme de retombées directes et indirectes sur l'économie canadienne, une perte appréhendée de plus de 100 millions de dollars. Pareilles coupures, et il semble que d'autres seront annoncées, réduiront à néant des pans névralgiques de notre industrie culturelle, voire ébranlera très sérieusement l'ensemble de la chaîne de production et diffusion des biens culturels. Une gestion disciplinée des investissements de l'État fédéral dans les arts et la culture commande, au contraire, le maintien et le renforcement d'une industrie qui a fait la preuve d'une grande efficacité et qui, pour rester compétitive dans un contexte d'économie mondiale basée sur l'innovation et la création des savoirs, doit être plus énergiquement et stratégiquement soutenue par le gouvernement fédéral.

Plus que jamais le gouvernement fédéral doit se donner les moyens de renforcer son leadership et sa réputation sur la scène nationale et internationale. Pour ce faire, il détient des atouts puissants, les artistes étant des ambassadeurs naturels et de premier plan, serait-ce qu'en faisant valoir le génie canadien, partout où ils sont invités à se produire, et ils sont nombreux à ouvrir les portes des nouveaux et gigantesques marchés à conquérir, en Asie notamment. C'est dire la nécessité de renforcer les programmes de soutien à la diffusion internationale et à l'exportation du produit culturel canadien. C'est aussi dire qu'il faut remettre à l'agenda, et dans les priorités de l'État fédéral, la diplomatie publique et culturelle, la réputation du Canada étant de plus en plus malmenée sur la scène internationale. Selon un Rapport de recherche préparé par Rachael Maxwell pour la Conférence canadienne des arts, en 2007, « *les coupures dans les programmes de diplomatie publique et culturelle après la guerre froide n'ont pas du tout aidé les États-Unis.* » En effet, pour contrer la « propagande » soviétique, les États-Unis avaient encouragé un très fort développement de la présence culturelle et artistique américaine sur les scènes étrangères pour se gagner des sympathies populaires. Toujours selon Rachael Maxwell, faire disparaître la culture comme troisième pilier de la diplomatie canadienne risque à toutes fins pratiques de marquer la fin de la diplomatie publique canadienne. « *Si « les » programmes continuent d'être fragmentaires et sous financés, ce sera la fin de la diplomatie publique canadienne, et, malheureusement, la culture canadienne sera menacée de disparaître silencieusement dans la cacophonie de la culture.* »

Le gouvernement canadien doit impérativement reconnaître le rôle d'ambassadeurs de premier plan des arts et de ses artistes à l'échelle planétaire, en leur donnant les moyens de le jouer pleinement. Rétablir et bonifier les programmes de soutien à la diffusion internationale et à l'exportation des biens culturels canadiens est impératif. Il y va non seulement de la préservation de la diplomatie publique canadienne, mais de la fierté des Québécois et des Canadiens de se voir représentés par des artistes reconnus mondialement parmi les meilleurs en musique, littérature, danse, théâtre, cinéma, arts visuels, arts technologiques, métiers d'art, etc.

Recommandation

Afin de renforcer le leadership du Canada sur la scène mondiale, en recherche, innovation, création de nouveaux savoirs, et en diplomatie publique, ce qui ne pourra que rejaillir sur la santé de l'économie canadienne et de sa société confrontée à des enjeux de taille et d'avenir, la recommandation du Mouvement pour les arts et les lettres du Québec au Comité permanent des finances est la suivante :

Que le gouvernement canadien investisse de manière significative dans le développement des arts et de la culture au Canada, non seulement en maintenant les programmes de

Consultations prébudgétaires de 2008
Mouvement pour les arts et les lettres

soutien existants, mais en les bonifiant, tant au Conseil des Arts du Canada, qu'au ministère du Patrimoine canadien et au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

En rendant cette recommandation effective, le gouvernement canadien contribuera de manière stratégique et cohérente à solidifier son industrie culturelle, puisqu'il pourra agir concrètement sur tous les maillons de la chaîne de production des arts et de la culture canadienne : la recherche, la création, la diffusion des œuvres québécoises et canadiennes; l'accès des citoyens aux arts, aux pratiques et manifestations culturelles québécoises et canadiennes; la santé organisationnelle et la pérennisation de structures et infrastructures culturelles et artistiques; la formation artistique et professionnelle; la diffusion internationale et l'exportation du produit et du bien culturel québécois et canadiens.

En espérant que les membres du Comité permanent des finances, ainsi que les membres de cette Commission, saisissent l'importance et l'urgence de rendre effective cette recommandation, à défaut de quoi il en va de la disparition de la culture canadienne, du démantèlement d'une industrie aux multiples retombées et de la réputation du Canada dans le monde.

Consultations prébudgétaires de 2008
Mouvement pour les arts et les lettres

Annexe

Les associations membres du M.A.L.

Le Conseil québécois du théâtre (CQT) protège et défend les intérêts des compagnies, des associations et des professionnels de la scène. Organisme de pression, il intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics afin de faire valoir l'importance d'un soutien financier adéquat pour le théâtre et réclamer de meilleures conditions de travail pour ses praticiens. Il est formé de dix-sept membres : huit d'entre eux représentent les associations reconnues du théâtre et neuf représentent les compagnies théâtrales et les professionnels en tant que praticiens dont au moins deux provenant de l'extérieur de la communauté métropolitaine de Montréal.

Cette composition assure un échange constant entre les divers groupes qui constituent le milieu théâtral québécois. Ses mandats et sa composition confèrent au CQT la liberté d'agir sur toutes les questions liées au développement du théâtre, l'obligation de travailler en concertation avec l'ensemble du milieu théâtral et le devoir de piloter des dossiers dont les enjeux concernent l'ensemble de la communauté théâtrale québécoise.

Le Conseil québécois de la musique (CQM) est un organisme sans but lucratif qui regroupe les organismes et les individus professionnels œuvrant dans le domaine de la musique dite de concert. Ses membres, plus de 200, issus de la communauté musicale professionnelle du Québec, sont les principaux organismes de production –comme les orchestres symphoniques, les ensembles, les quatuors –les organismes de diffusion –tels les festivals et les salles de spectacles –les maisons d'enseignement et d'enregistrement ainsi que les interprètes, compositeurs, musicologues, réalisateurs et gestionnaires.

Le CQM offre également à ses membres de nombreux avantages et services. Le programme Diapason pour le soutien à la gestion, la formation continue, la diffusion de calendriers de concerts, le développement d'ententes avec différents partenaires commerciaux, la publication d'un répertoire électronique de ses membres ainsi que de nombreuses activités de promotion comme *Les Prix Opus*, *Adoptez un musicien!*, et, sur la scène internationale, *Le Québec, une présence collective à Musicora*.

Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) regroupe près de 900 membres associés sur une base volontaire conformément au mandat qui lui est confié dans le cadre de la loi sur le statut de l'artiste. Le CMAQ a pour mandat de représenter et défendre les intérêts sociaux et moraux des artistes et artisans professionnels québécois en métiers d'art. En plus d'être le principal levier du rayonnement international du secteur, via la Galerie Créa, le CMAQ est propriétaire et gestionnaire de trois compagnies autonomes qui travaillent à la diffusion des produits métiers d'art. Il s'agit d'organismes sans but lucratif qui s'autofinancent entièrement, donc qui ne reçoivent aucune subvention, et dont tous les surplus sont réinvestis dans la diffusion. En plus d'offrir de multiples services à la communauté des artisans (formation, soutien à la carrière, informations, etc.), ses activités de diffusion au Québec et à l'étranger (salons, expositions, etc.) génèrent des ventes de plus de 10 millions de dollars annuellement.

Le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM) est le regroupement national qui représente les créateurs professionnels indépendants, les travailleurs culturels et les centres d'artistes (recherche, production, diffusion et distribution) se consacrant à la discipline des arts médiatiques qui comprend quatre pratiques : cinéma d'auteur, vidéo d'auteur, nouveaux médias et arts audio. Il

Consultations prébudgétaires de 2008 Mouvement pour les arts et les lettres

a pour mandat de représenter les arts médiatiques auprès des gouvernements et des institutions de tous paliers afin d'améliorer les conditions de création et de vie de sa communauté, de soutenir le cheminement et le développement professionnels de ses artistes et travailleurs culturels et de promouvoir ici et au-delà des frontières les activités et les œuvres de l'ensemble de ses membres. C'est au Québec que l'on retrouve la plus forte concentration de créateurs et d'organismes artistiques en arts médiatiques ainsi que le plus grand éventail d'œuvres réalisées chaque année dans tout le Canada. L'excellence et l'innovation des créateurs québécois dédiés aux arts médiatiques et le calibre de leurs œuvres sont reconnus mondialement.

Le Regroupement québécois de la danse (RQD) représente et défend les intérêts de près de 500 professionnels de la danse dont une soixantaine d'organisations (écoles professionnelles, diffuseurs spécialisés et organismes de services). Regroupant tous les secteurs de la pratique de la danse –formation, interprétation, recherche, création, production, diffusion —, le RQD profite de cette force unique de représentation pour mettre en œuvre des projets structurants pour l'ensemble de la discipline.

Le RQD est fondé sur la nécessité de doter le milieu professionnel de la danse d'une voix commune, au-dessus de la mêlée et des intérêts de chacune de ses composantes. Ses actions s'articulent selon cinq domaines d'intervention : vie associative, concertation et mobilisation, représentation publique, valorisation de la discipline et consolidation organisationnelle. Parmi les services offerts : un programme de remboursement des classes d'entraînement, une panoplie d'activités de développement professionnel et un réseau dynamique de contacts, d'échanges et d'informations.

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) rassemble soixante de ces organismes dans la plupart des régions du Québec qui œuvrent dans les secteurs des arts visuels et des arts médiatiques. Le RCAAQ dispense à ses membres des services de formation, de promotion et de représentation à ces organismes de diffusion et de production en arts visuels et en arts médiatiques que sont les centres d'artistes autogérés. Des lieux de création, de diffusion et de production, sans but lucratif, dirigés par des artistes, dont l'activité principale est de mettre à la disposition des artistes professionnels des espaces, des équipements, des services et des ressources spécialisées. Le RCAAQ est l'éditeur du *Répertoire des centres d'artistes autogérés du Québec et du Canada*.

En piste, Regroupement national des arts du cirque représente plus de 300 membres, organismes et professionnels œuvrant dans les arts du cirque. Depuis 1996, En Piste soutient le développement de son milieu en encourageant les initiatives de création, en multipliant les activités de représentation et de promotion des événements cirque, en offrant de la formation continue, en répondant aux demandeurs de performances artistiques chaque année et en soutenant l'accueil et la mise en réseau de près de 15 délégations culturelles venues de l'étranger. En Piste, le seul regroupement en arts du cirque au Canada, travaille à promouvoir les arts du cirque en créant un véritable réseau pancanadien spécialisé dans ce domaine.

L'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) regroupe près de 1400 écrivains qui ont publié au moins un livre : des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques, des auteurs pour jeune public, des essayistes, des auteurs d'ouvrages scientifiques et pratiques, des traducteurs. L'UNEQ travaille à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise et canadienne-française, au Québec, au Canada et à l'étranger, de même qu'à la défense des droits

Consultations prébudgétaires de 2008
Mouvement pour les arts et les lettres

socio-économiques des écrivains. L'UNEQ agit aussi pour la reconnaissance du métier d'écrivain, pour la défense de ses droits moraux, juridiques et fiscaux.

Treize Conseils régionaux de la culture, (CRC) soit du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Montérégie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Outaouais, de Lanaudière, des Laurentides, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie et des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les conseils régionaux de la culture ont comme mission de base d'appuyer le développement des arts et de la culture sur leur territoire. Pour se faire, ils regroupent, concertent et représentent leurs membres. Ils assument une veille, défendent et font la promotion des arts et de la culture. Ils documentent les enjeux et les problématiques de leurs milieux respectifs, favorisent la circulation de l'information, la consultation, les échanges, la concertation et la mise en réseau. Ils contribuent à la reconnaissance publique des lieux des milieux et des intervenants de la culture et des communications.